

Vos questions / nos réponses

## Cannabis - trafic

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/06/2014 15:27

Bonjour,

Notre fils, âgé maintenant de 18 ans, consomme du cannabis à notre insu depuis quelques temps, et nous voyons son comportement se modifier de jours en jours... Il a du mal à se lever le matin, il est de de mauvaise humeur, et devient agressif... Il n'a envie de rien, et a bcp de mal à poursuivre sa scolarité! Nous ne pouvons plus lui parler, et il veut sortir continuellement. Récemment ma femme a découvert des sachets dans sa chambre et nous présumons qu'il tente de se livrer au commerce illicite de cannabis. Nous savons également que ses fréquentations ne sont pas toujours bonnes, car il a tendance à se laisser entraîner facilement. Que pouvons nous faire? ou que devons nous faire? Quelqu'un peut il le rencontrer et dialoguer avec lui? Merci de votre réponse.

---

**Mise en ligne le 17/06/2014**

Bonjour,

Votre fils, s'il le souhaitait, pourrait effectivement rencontrer des professionnels dans le cadre d'une "Consultation jeunes consommateurs" au sein d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en addictologie). Ces consultations (individuelles, confidentielles et gratuites) peuvent avoir plusieurs visées: faire le point sur ses consommations, s'informer sur les risques, mettre à plat les difficultés sous jacentes éprouvées et prendre conscience de l'éventuelle fonction du cannabis... Les consultations peuvent être uniques, ponctuelles ou déboucher sur un suivi quand celui ci s'avère nécessaire et que le jeune en est demandeur.

Si votre fils refusait cette démarche, sachez que vous pourriez être reçus avec votre épouse pour tenter de comprendre et de faire face aux difficultés qui se présentent. Les changements que vous observez chez votre fils ne proviennent probablement pas du seul fait de consommations de cannabis. Il est difficile avec les éléments que vous rapportez d'évaluer dans quelle mesure votre fils est installé dans un usage problématique, il faudrait pour le savoir que vous puissiez en discuter avec lui mais d'après ce que vous dites la communication est pour l'instant rompue. Ce pourrait être, de votre côté, le premier point sur lequel vous faire conseiller et accompagner en consultation, parce que sans échange possible rien ne pourra à priori se dénouer.

Vous trouverez, ci-dessous, les coordonnées d'un CSAPA de votre ville disposant d'une "Consultation jeunes consommateurs" ouverte aux parents indépendamment des enfants, n'hésitez pas à les contacter.

Si vous souhaitez revenir vers nous, pour discuter plus précisément de la situation de votre fils et des difficultés rencontrées, n'hésitez pas à le faire également. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---